

La France sort-elle de l'Histoire ? (Sujet commissaire de police 2005)

Au printemps 2003, le discours du ministre des affaires étrangères Villepin devant l'assemblée générale de l'organisation des nations unies n'a pas empêché le déclenchement des hostilités en Irak. Il a pourtant marqué les esprits par un style très gaullien. Une telle intervention dans un hémicycle aussi prestigieux, reprise dans tout le « village planétaire », avait quelque chose de théâtral. La France semblait jouer un rôle sur la scène de l'Histoire. Discours diplomatique réussi, discours politique d'une vieille nation qui n'a pas empêché le cours des choses, le cours de l'Histoire, se poursuivre inéluctablement.

Au cours du second semestre 2003, un débat nourri s'est ouvert en France sur la question du déclin de ce « vieux pays ». De nombreux analystes et d'hommes politiques y ont participé. La France n'appartiendrait plus à ce cercle fermé des puissances qui comptent.

Mais comment se décline aujourd'hui le concept de puissance ? Le déclin de la France, s'il était avéré, signifie-t-il pour autant une sortie de l'histoire ?

La remise en cause de l'exception française ne signifie pas forcément une sortie de l'Histoire mais plus exactement une mutation de la notion de puissance historique dont les effets restent aujourd'hui incertains.

La France est aujourd'hui confrontée à une remise en cause de sa singularité : c'est la crise du modèle français et de son exception.

« Produit de l'histoire » pour reprendre les termes de l'historien Lucien Febvre, la France a toujours souhaité marqué son temps.

Les lieux de mémoire ont été érigés progressivement et ont forgé les fondements communs d'une nation qui doit beaucoup à l'Etat et à la construction d'une mémoire. Longtemps, la France a marqué l'histoire de l'occident. La langue française était le vecteur. Au Siècle des Lumières, la langue française est le moyen d'échange à la fois politique et culturel. Son usage contribue à l'influence française. La nation, l'Etat – les deux étant étroitement liés en France – vont constituer des repères spécifiques que le travail d'historiens sous la direction de Pierre Nora dans Les lieux de mémoire va mettre en évidence. Dans le prolongement de ces symboles, on notera l'attachement en France à l'importance du discours historique. Celui qui fait l'histoire c'est celui qui la raconte, qui en prend possession. L'Histoire c'est à la fois le discours constitutif (le *die historie* en allemand) et l'interprétation du devenir de l'humanité (le *die Geschichte*). Comme l'a expliqué Heidegger dans Sciences et Méditations, le premier renvoie au travail des historiens tandis que le second porte sur le devenir d'une réalité sociale. L'historiographie est désormais plus critique : elle ne s'attache pas aux seuls faits militaires, aux critères politiques. Elle prend en compte d'autres paramètres notamment économiques et sociaux. L'analyste américain Edward Luttwak pour sa part avait relevé que la « géoéconomie » l'emportait désormais sur la géopolitique. Ainsi, l'idée qu'une puissance maritime se décline en nombre de navires sous pavillon national n'a plus le même sens aujourd'hui. Dans le domaine du transport maritime, activité économique mondialisée par nature et qui fut l'un des premiers secteurs confrontés à la délocalisation, ce sont les centres de décision économique qui comptent. Or, la puissance maritime, notamment en

terme de représentation juridique et politique dans les enceintes internationales comme l'organisation maritime internationale, se décline toujours en nombre de navires.

De manière plus générale, il convient de se méfier du travail de représentation qui est de l'ordre du discours. Il existe même un processus incontrôlé de la représentation idéologique. Engels, co-auteur avec Karl Marx de l'Idéologie allemande, soulignait les difficultés propres de cette représentation animée par une conscience forcément fautive puisque sinon ce ne serait pas une représentation d'ordre idéologique. Or, le champ historiographique a du mal à analyser cette apparente sortie de l'Histoire dès lors qu'elle se décline au présent. L'historien, l'archéologue peut s'appuyer sur des éléments tangibles, matériels pour déterminer une phase de décadence (l'analyse de la circulation économique et notamment monétaire a souvent étayé ces thèses). Mais l'essayiste contemporain n'a pas ce recul indispensable pour prendre conscience objectivement d'une telle phase. Il va l'analyser avec une « fautive conscience », une idéologie. Dans certains cas, ce genre de discours fera même l'objet d'une manipulation volontaire : le déclin de la Russie comme les relations transatlantiques en sont une illustration.

La France a par ailleurs cultivé un sentiment de puissance et d'exceptionnalisme en exportant son modèle à plusieurs reprises dans l'histoire.

La France a connu plusieurs épisodes historiques où elle s'est démarquée des autres nations. « Fille aînée de l'Eglise » dès le Moyen-Age, elle a dominé la scène européenne pendant plusieurs décennies, notamment au cours du « Grand Siècle ». Avec la période napoléonienne, ce sentiment de peser sur le cours de l'histoire sera porté à son firmament. Le champ de domination française était militaire, culturel, administratif s'étendant sur toute l'Europe. Cette emprise s'est également traduite par l'exportation d'un modèle étatique, renforcé par la désignation des membres de la famille ou de proches de Napoléon Bonaparte à la tête des autres Etats. Cette domination est toutefois toute relative : le Grand Siècle et l'épisode napoléonien succèdent au Siècle d'Or marqué par la domination espagnole et ne doivent pas faire oublier que de nombreux historiens voient dans le congrès de Vienne de 1815 la fin de la domination française.

Même dans les périodes de moindre importance, la France s'est également caractérisée par une singularité. Le refus de dépendre d'une autre puissance (la France quitte l'OTAN en 1966), la volonté d'indépendance militaire avec le recours à l'arme nucléaire comme l'établissement d'une doctrine spécifique de dissuasion (élaborée par une école de stratégie propre avec notamment les généraux Pierre-Marie Gallois et Lucien Poirier) ou les relations privilégiées avec le Sud sont autant de choix singularisant la France. La politique gaullienne symbolise cette singularité française.

Ce modèle assez spécifique que certains ont cru revoir avec la position tenue par la France dans la crise irakienne semble pourtant aujourd'hui définitivement battu en brèche.

Nicolas Baverez dans un article paru dans la revue d'idées Commentaire (« Le déclin français ? ») et dans un essai, La France qui tombe, décrit l'histoire de la France au XIX^e et XX^e siècles comme une succession de phases de décadence et de redressement, cette alternance étant plus marquée que dans d'autres pays développés. La France y est citée comme le seul grand pays développé n'ayant pas surmonté la crise économique issue des chocs pétroliers. Pour l'auteur, les facteurs qui ont conduit de la crise au déclin sont d'une part les institutions politiques débilantes, d'autre part le déclassement politique.

Cette remise en cause se manifeste de plusieurs façons.

La construction européenne a longtemps été perçue comme une « Europe à la française ». La France y a joué le rôle essentiel que l'on connaît. Depuis les initiatives d'un Aristide Briand, l'impulsion donnée par Charles de Gaulle, Jean Monnet ou Robert Schuman, voire l'appel à la littérature et aux visions prophétiques d'un Victor Hugo, la France a été au cœur de cette construction européenne. L'Europe a longtemps été perçue par les Français comme une France plus grande et plus forte. Elle constituait en quelque sorte un remède au mal français. Or, aujourd'hui, cette construction a acquis une autonomie et se décline à 25 Etats. Le modèle européen ne s'inspire pas forcément du modèle français. Les débats sur le projet de directive Bolkestein ont illustré cette divergence fondamentale. L'Europe ne correspond donc pas forcément à la vision française. A cela s'ajoutent les incertitudes liées à la construction européenne. Les Etats perdent progressivement les attributs de leur souveraineté sans pour autant constituer une Europe souveraine dotée d'une réelle entité politique.

Sur une échelle mondiale, être puissant revient à disposer d'une marge d'action qui soit en mesure de peser, d'avoir des effets sur les autres. Or, la France assiste impuissante à la réduction de la marge de manœuvre du politique dans un contexte de mondialisation croissante. Le politique ne peut rien contre les décisions économiques des acteurs privés, notamment des firmes multinationales. Les délocalisations, la disparition apparente de symboles historiques, la transformation du paysage économique et industriel français (Metaleurop, Daewo, Orion, Tati,..) participent à ce sentiment de déclin. Jusqu'à présent, l'opinion se réfugiait dans le modèle étatique français dans de telles circonstances. Or, ce dernier est remis en cause par la construction européenne (le « pouvoir est à Bruxelles » dit-on facilement), l'émergence de paramètres incontestables (l'autonomie de la banque centrale européenne, le pacte de stabilité) et la crise de l'autorité traditionnelle. La nation s'était construite par l'Etat détenteur de la Mémoire et des institutions. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

La France est-elle alors en mesure de répondre aux exigences de la puissance dès lors qu'on entend cette dernière comme la capacité d'influer sur la politique menée par les autres pays. La France possède effectivement les attributs d'une puissance sur le plan économique et commercial, technologique, militaire et culturel. Insuffisants pour être une superpuissance, ils contribuent, avec l'héritage moral et juridique (notamment par le biais du siège permanent au conseil de sécurité) à la maintenir dans les puissances moyennes, voire « sous-moyenne » pour reprendre l'expression du général Gallois dans Le consentement fatal. L'Europe face aux Etats-Unis. Dans ce jeu de relations entre puissances, la France ne semble donc pas en mesure de peser sur la scène européenne (face à la seule puissance que serait l'Allemagne) ni a fortiori sur la scène mondiale pour reprendre une autre analyse du même auteur qui dès 1998 avait publié La France sort-elle de l'Histoire ? Superpuissances et déclin national.

Dès lors que l'on entend par sortie de l'histoire, une impuissance à peser, à jouer sur les relations internationales, il est tentant de voir effectivement dans la France un acteur de second rang qui serait sorti. Cette vision est assez conforme à l'« histoire-se-faisant » décrite par Raymond Aron. Ce dernier, contemporain des fondateurs de l'école réaliste américaine voyait dans la puissance le concept fondamental de toute théorie internationale. L'auteur du Grand Schisme, des Guerres en chaîne et surtout de Paix et guerre entre les nations : « j'appelle puissance sur la scène internationale la capacité d'une unité politique d'imposer sa volonté aux autres unités ».

Evoquer la thèse de la sortie de l'Histoire nécessite de définir cette sortie comme étant une forme de déclin d'abord et ensuite de vérifier de quelle histoire il s'agit compte-tenu des facilités offertes par tout discours sur le déclin.

L'un des arguments avancés par ceux qui croient déceler un déclin de la France est le régime politico-administratif de la France : l'instabilité chronique (5 républiques,

deux monarchies, deux empires, le régime de Vichy depuis 1789) comparée aux Etats-Unis depuis 1776 ou la Suisse depuis 1848 par exemple. Cet argument n'est pas recevable : c'est sous l'Ancien régime, vieux de plusieurs siècles que fut signé le Traité de Paris de 1763 qui a mis fin aux hégémonies mondiales de la France et « *ses quelques arpents de neige* » (Voltaire). Sur un plan économique, outre que certaines statistiques prêtent à critique (les polémiques ne manquent pas en la matière), la France possède certains atouts : cinquième puissance économique, quatrième exportateur de biens et de services, deuxième destination préférée des investisseurs du monde entier après la Chine. Enfin, la France, détenteur d'un siège permanent au conseil de sécurité depuis 1945, reste une puissance capable de projeter une certaine force à l'extérieur de son territoire. Malgré la remise en cause de la politique panafricaine, elle dispose d'un champ d'influence qui ne se limite pas à la francophonie.

Ce débat n'est donc pas aussi évident. Pour autant, il ne constitue pas une nouveauté en soi. Il a ponctué régulièrement l'histoire de la société française. Dès le XIX^e siècle, en littérature et dans les arts, les romantiques rappellent que le déclin est le revers obligé des ambitions de grandeur. Des historiens comme Fustel de Coulanges et Jules Michelet ont exalté la grandeur passée de la France. L'entre-deux-guerres puis l'Etat français de Vichy ont confirmé cette « polarité ». La montée des nationalismes, des idéologies messianiques, les effets de la Grande guerre, la crise économique des années 30 et l'avènement de la puissance des Etats-Unis ont ravivé le débat sur le déclin de la France. Ce débat doit être replacé dans le cadre plus large d'un questionnement sur le déclin de l'Occident dans son ensemble. C'est en 1931 qu'Oswald Spengler publie Le déclin de l'Occident : esquisse d'une morphologie de l'histoire universelle. Dans cet ouvrage marquant, le philosophe allemand propose une conception cyclique de l'histoire selon laquelle la civilisation, dernier stade d'évolution des sociétés, est annonciatrice d'un inéluctable déclin. En France, L'étrange défaite de Marc Bloch a traduit le traumatisme de la défaite de 1940 comme le déclin de l'empire colonial français qui ont joué sur la banalisation apparente du statut de la France.

Ce débat n'est toutefois pas propre à la France ou à la « vieille Europe ». L'« hyperpuissance » des Etats-Unis (Hubert Védrine) n'échappe pas à cette appréciation. Dans Après l'Empire, essai sur la décomposition du système américain, Emmanuel Todd croit déceler dans l'activisme militaire dirigé contre les Etats faibles – les « rogue states » pour d'autres auteurs – le signe de la perte de maîtrise du monde. L'apparente puissance ne fait que traduire une crise de dépendance.

Cette perception d'une France en déclin vient d'une double erreur : erreur sur la représentation du passé, erreur sur la compréhension du système international contemporain. La nostalgie du passé, à l'image du mythe de l'âge d'or, est souvent une source de mauvaises interprétations. Si l'académicien Jean-Marie Rouart a pour sa part décrit dans son livre Adieu à la France qui s'en va, qui combine une autobiographie et histoire, un pays en régression permanente, en perte de gloire et de repères, il est utile de rappeler le difficile exercice de rendre compte fidèlement du passé.

Le déclin, contestable en soi, doit par conséquent être relativisé dans le temps. D'autres éléments doivent être pris en compte pour comprendre en quoi une phase éventuelle de déclin aujourd'hui signifierait une sortie de l'Histoire.

La Fin de l'histoire et le dernier homme de Francis Fukuyama en 1989 exprimait une vision post-hégélienne selon laquelle la modernité (autour du libre-échange, du capitalisme et de la démocratie libérale) constituait le seul horizon historique possible imaginable à l'échelle d'une pensée humaine aujourd'hui. On pourrait ainsi comprendre toute évolution des uns et des autres comme participant à cette perte de sens, ce déclin idéologique. La France, longtemps singularisée comme la patrie des droits de l'homme, n'est plus en mesure de jouer un rôle dans un monde démocratique globalisé. Une autre

thèse, aussi connue et aussi contestable est celle de la polarisation des conflits dans un monde désormais soumis au « choc des civilisations » (Samuel Huntington). Dans un monde où il faut appartenir à un clan, une « tribu » (Maffesoli), une politique axée sur le compromis (c'était le sens de l'intervention du ministre des affaires étrangères à la tribune de l'ONU en 2003) n'est plus de mise. Incapable d'appartenir à une civilisation ou de le revendiquer tel quel, la France sort donc du théâtre contemporain.

Face à ces différentes hypothèses, il est alors possible d'affirmer que la sortie de l'Histoire est tout simplement contestable.

Il y a peut-être d'autres priorités que cette quête historique. D'abord surmonter les dérèglements internes à la France, qui désormais incarnent le « *mal français* ». La France est avant tout confrontée à une difficile mutation des sociétés industrielles. Le déclin de la France doit avant tout se comprendre comme une prise de conscience de notre incapacité à se gouverner. Gouverner vient de *gubernare* qui a donné gouvernail. La sortie de l'Histoire peut ainsi s'expliquer par une absence de conduite du pays et d'une absence de visibilité. Le sentiment de déclin en France, en l'absence d'un Raymond Aron, s'entend éventuellement comme une crise de la démocratie propre à la France. Il s'agit effectivement d'une crise morale qui prend violemment à contre-pied cet idéal spécifiquement français de la croyance en la politique et son efficacité. Les Français sont placés dans une situation où ils ne peuvent plus aimer le modèle qui est le leur, ce modèle universaliste, autoritaire, unitaire à la française. Ce modèle est victime de la mutation des sociétés modernes caractérisée par au moins trois éléments. Le politologue Alain Duhamel analyse ainsi ce sentiment de déclin comme la traduction du « *désarroi français* ».

La France, à l'image de certaines prises de position, affirme son attachement au sens de l'Histoire. Peut-être que le sens de l'Histoire n'est pas forcément l'Histoire, au sens d'une construction idéologique.

Mais au delà de cette perception, ne faut-il pas s'interroger sur une mutation entre le pouvoir et la puissance ? La puissance, entendue comme le pouvoir de dominer les hommes est une expression historique par excellence mais est-elle toujours légitime ? La recherche du pouvoir, entendu comme la participation à un pouvoir légitime en tant que serviteur de la loi s'impose peut-être davantage. La France n'a peut-être plus les moyens d'exercer une puissance au sens de Raymond Aron (la puissance est un potentiel de commandement, de contrainte ou d'influence) mais elle s'inscrit en fait dans le sens de l'Histoire en cherchant à respecter le pouvoir, celui de l'Etat de droit, de l'ONU mais aussi en essayant de rappeler sa filiation avec les droits de l'homme. Cette cohérence, cette fidélité et cette soumission à des règles générales ne constituent elles pas la voie d'avenir, le sens même de la marche historique, le progrès vers une meilleure condition humaine ? De même, si l'Histoire consiste dans un rapport de domination, alors la France n'est plus en mesure effectivement d'exercer un pouvoir sur l'ordre des choses. En revanche, si on évoque le pouvoir de faire quelque chose, qui soit en cohérence avec l'ordre naturel, qui n'est pas source de dérèglement, de chaos, alors la France s'inscrit dans le sens de l'Histoire. La puissance se diffuse, son exercice se transforme. Elle devient potentiellement moins transférable, moins coercitive, moins physique. Joseph Nye l'a reconnu dans son ouvrage Bound to lead – the changing nature of American power. La puissance politique n'est plus un « *absolu mais une relation humaine* ».

Et si cette sortie apparente traduisait plutôt une chance pour la France ? Pierre-Marie Gallois a avancé l'idée d'une réussite du modèle européen à la seule condition de pouvoir comprimer l'histoire. Comprimer le temps et faire en cinquante ans ce qui a été accompli en plusieurs siècles ailleurs est à la base du pari européen. Cette compression du temps, parallèlement à l'avènement d'une société de vitesse donnent alors ce sentiment d'une sortie de l'Histoire.



La sortie de l'Histoire traduit en fait un besoin d'une vision d'avenir. Nous ne traversons pas une crise du passé mais bien plutôt une crise de l'avenir. La société française éprouve le besoin d'une vision du pays, de son rôle et de la part que doit y jouer la politique. Cette crise est aussi celle des élites politiques et intellectuelles qui doivent être en mesure d'offrir une perspective pour le modèle français.

Ainsi s'agissant du déclin de la France et de son rapport aux autres puissances, la vraie question n'est pas objectivement cernable : elle est celle des peurs et des croyances, relayées en premier lieu par les élites de la nation.

Que peut-on finalement connaître de l'Histoire ? Plus exactement, aujourd'hui, ne faut-il pas davantage remettre en cause la valeur de l'ordre de représentation et du discours ? A la différence de la langue allemande, l'ambiguïté de la langue française explique finalement pourquoi il est difficile, sinon audacieux, de vouloir répondre à la question posée... D'ailleurs, l'étymologie grecque d'histoire est *histôr*, celui qui sait.

La sortie de l'Histoire relève donc bien en partie de l'ordre du discours. A chacun d'interpréter le discours du représentant de la France à l'ONU en mars 2003...

© copyright ISP